

**Demande de Communication d'un document
administratif**

L'accès aux documents administratifs est régi par les lois du 17 juillet 1978
et du 12 avril 2000

1 - Demandeur

NOM : Prénom :

Adresse :

Email : Tel :

2- Direction (ou service) concernée par le document demandé :

.....
.....

3-Description du ou des documents demandés :

Délibération Arrêté Décision Autre

.....
.....

Délibération Arrêté Décision Autre

.....
.....

Délibération Arrêté Décision Autre

.....
.....

4-Modalités de transmission :

Consultation à la Mairie de Montpellier

Délivrance de photocopie à mes frais

Envoi à mon adresse

Mise à disposition à la mairie

Je certifie avoir pris connaissance des lois précitées.

Je m'engage à faire usage des informations obtenues conformément aux dispositions légales
et à ne pas les utiliser à des fins commerciales ni contraires à l'ordre public.

Date :

Signature :

Retourner par courrier postal à l'adresse suivante :

Mairie de Montpellier

Secrétariat Général – Service de l'Assemblée

1, Place Francis PONGE

34064 MONTPELLIER Cedex 2